

Annexe I - Aménagement de l'évaluation commune de l'enseignement de spécialité suivi uniquement pendant la classe de première de « langues, littératures et cultures étrangères et régionales » (LLCER)

Définition de l'évaluation de l'enseignement de spécialité LLCER suivi uniquement pendant la classe de première avec aménagement

Durée : 10 minutes (sans préparation)

Objectifs :

L'évaluation vise à évaluer la maîtrise par le candidat des attendus du programme de l'enseignement de spécialité « Langues, littératures et cultures étrangères et régionales » pour la classe de première.

Structure :

L'évaluation consiste en un oral de 10 minutes qui s'appuie sur un dossier personnel présenté par le candidat et visé par son professeur de l'année de première. Le candidat remet un exemplaire de son dossier à l'examineur au début de sa prise de parole et en conserve un qu'il utilise selon ses besoins durant l'évaluation. Le candidat présente son dossier pendant 5 minutes au plus pour en justifier les choix et en exprimer la logique interne, puis interagit avec l'examineur pendant 5 minutes. Si le candidat ne présente pas de dossier, l'examineur lui remet trois documents de natures différentes en lien avec une des thématiques du programme de première. Le candidat commente ces documents. Le dossier est composé de 2 à 4 documents textuels et/ou iconographiques (étudiés ou non en classe) dont le fil conducteur se rattache à l'une des deux thématiques du programme de première. Il comprend pour la spécialité LLCER autre qu'anglais, monde contemporain :

- au moins un texte littéraire, sans se limiter au genre romanesque ; le candidat peut prendre appui sur les annexes publiées avec les programmes du cycle terminal, mais peut, s'il le juge pertinent, enrichir son dossier de textes littéraires de son choix ;
- éventuellement une œuvre d'art visuel (affiche, caricature, dessin, extrait de film, peinture, sculpture, etc.) ;
- un texte non littéraire (article de presse, extrait de discours, d'essai, etc.) ;
- éventuellement : une des œuvres intégrales étudiées au cours de la classe de première (œuvre matérialisée par un extrait ou une illustration).

Le dossier comprend pour la spécialité LLCER anglais, monde contemporain :

- au moins un article de presse ;
- un texte d'une autre nature ;
- éventuellement un document iconographique.

Niveau attendu : B2

Notation :

L'épreuve est notée sur 20 points.

Une grille d'évaluation sera fournie aux correcteurs.